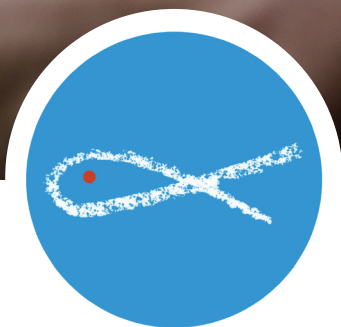




Vincent de Paul *en action*

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE VINCENT DE PAUL BELGIUM

2025

2025

EN RÉSUMÉ

NOTRE IMPACT SOCIAL :

48.399 familles assistées

134.945 personnes aidées

6.636 bénévoles

283 associations
locales et provinciales =

aide alimentaire et épicerie sociale : **233**
accompagnement et aide administrative : **128**
boutique de deuxième main : **133**
visites à domicile : **124**
aide digitale : **23**
aide financière : **104**
logement : **16**
enfants : **19**

+++

556.483
colis alimentaires
distribués
en 2025

SOMMAIRE

A la découverte de Vincent de Paul	8
Qui sommes-nous ?	8
Notre vision	9
Notre mission	9
Nos activités phares	9
Notre structure interne	12
Orientations stratégiques 2025	13
Création d'une cellule d'expertise en « politique d'accompagnement de pauvreté »	13
Développement de partenariats nationaux	13
Transition de statut d'association de fait vers unité d'établissement	14
Stimuler l'innovation sociale et le don participatif via Crowdgiving	14
Renforcer la corporate identity et la cohésion entre national provincial et local	14
Communication	15
Impact social en 2025	16
101 ans de Conseil National : du sang neuf pour les futures générations	16
Notre enquête annuelle auprès de nos associations	17
Notre impact humain	17
Type d'activités	18
Case study sur l'aide alimentaire	19
Faits marquants dans les 4 coins du pays en 2025	21
Formation et animation réseau	23
Stratégie formative	23
Collaborations et partenariats	24
Excellence opérationnelle	25
Structure financière	26
Fonds de solidarité Vincent de Paul	28
Nous aider ?	30
Devenez ambassadeur comme des milliers d'autres personnes !	
Oui, mais comment ?	30

INTRODUCTION

Dans un contexte où la pauvreté en Belgique reste un défi majeur, les chiffres peinent à refléter la réalité vécue sur le terrain : familles confrontées à des choix impossibles, isolement, précarité durable. Face à cela, Vincent de Paul demeure un acteur essentiel. **En 2025, plus de 6 000 bénévoles, engagés dans plus de 275 associations locales, se sont mobilisés sans relâche.**

Si les réponses structurelles sont indispensables, elles restent insuffisantes aujourd'hui. **L'aide matérielle, notamment alimentaire, demeure donc cruciale** : elle soulage immédiatement les budgets tout en créant un espace d'écoute, de confiance et de lien social.

Dans le même temps, les dons diminuent tandis que les besoins augmentent, ce qui a fait de 2025 une année particulièrement exigeante. Malgré cela, nos équipes ont poursuivi leur action grâce à une forte résilience et à des partenariats étroits avec les acteurs politiques et religieux locaux, renforçant ainsi notre impact.

L'année a également été marquée par des avancées importantes : **déménagement du bureau national, l'envol de la « Ozanam Academy » et la digitalisation de nos outils de communication**. Autant d'initiatives qui renforcent notre efficacité et préparent l'avenir, dans la continuité d'une organisation fondée en 1833 et toujours capable de s'adapter. Vincent de Paul : âgé, mais jeune d'esprit et en excellente santé ! En 2025 nous avons pu accueillir de nouvelles équipes qui ont voulu rejoindre notre réseau pour créer plus d'impact ensemble.

Aujourd'hui, grâce à l'engagement de nos donateurs, bénévoles et partenaires, nous poursuivons un accompagnement global et attentif aux réalités actuelles de la précarité. À toutes celles et ceux qui nous soutiennent, nous adressons notre profonde gratitude. Ensemble, nous abordons 2026 avec détermination, prêts à relever de nouveaux défis et à poursuivre notre mission.

Merci à toutes et à tous !

Frederick De Gryse
Directeur national

Philippe Jodogne
Président national

A LA DÉCOUVERTE DE VINCENT DE PAUL

Qui sommes-nous ?

Vincent de Paul, organisation mieux connue sous son nom historique de *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, constitue le pilier belge d'un réseau international d'inspiration catholique. Composée de bénévoles laïcs engagés dans la lutte contre la pauvreté locale, elle est ouverte à toute personne - bénévole, donateur ou bénéficiaire d'aide-partageant ses valeurs.

Présente dans 140 pays, l'organisation forme un vaste réseau actif sur tous les continents. Avec plus de **800 000 collaborateurs**, elle soutient chaque année plus de **30 millions de personnes** en situation de précarité. Une action dont l'ampleur reste encore trop peu connue au regard de son impact social et humanitaire.

EN BELGIQUE :

Un réseau de **plus de 275 associations de proximité** agit au cœur des villes, quartiers et villages pour lutter contre la pauvreté. Il repose sur l'engagement de plus de **6 000 bénévoles** qui, grâce au soutien de donateurs privés, accompagnent au quotidien des personnes en situation de précarité. Nos actions s'articulent autour des grands pôles d'aide matérielle. Si ces aides ne suffisent pas à éradiquer la pauvreté, elles en atténuent les effets. Nous cherchons toutefois à aller plus loin, en plaçant l'écoute, la dignité et l'accompagnement au cœur de nos actions, afin de favoriser une véritable réintégration sociale.



Notre vision

Un grand homme, un grand exemple

Depuis des siècles, nous nous inspirons de Vincent de Paul (1581-1660), figure fondatrice de l'action sociale. Ses valeurs — écoute, discrétion, bienveillance et respect de la dignité — guident encore aujourd'hui chacune de nos actions dans une société moderne et pluraliste.

Un capital humain exceptionnel

Notre réseau rassemble des milliers de bénévoles aux parcours variés, unis par une même volonté d'agir pour le bien commun. Par leur engagement, leur temps et leur énergie, ils contribuent chaque jour à construire une société plus juste, solidaire et inclusive.

Une organisation locale en entités de proximité

Présents au cœur des villes, quartiers et villages, nous agissons au plus près des besoins grâce à nos associations locales. Autonomes et ancrées dans leur territoire, elles développent des réponses adaptées aux réalités de chaque communauté.

Une communauté inclusive

Nous formons un mouvement ouvert à tous, réunissant donateurs, bénévoles, partenaires et bénéficiaires. Ensemble, nous partageons une responsabilité collective et œuvrons à renforcer la solidarité et la cohésion sociale.

Notre mission

Au fil du temps, l'aide matérielle est devenue notre marque sociale. Cependant, dans notre combat contre la pauvreté, nos interventions ne prennent leur pleine valeur qu'à travers l'esprit dans lequel elles sont menées, et en particulier la qualité de la relation aux bénéficiaires d'aide et leur accompagnement, au-delà de l'aide matérielle.

Cependant, l'aide matérielle permet de détecter des besoins supplémentaires et d'orienter les personnes vers une assistance à long terme à l'externe telle que la médiation de dette, les programmes d'emploi, l'aide au logement ou à l'interne, vers des services d'accompagnement utiles aux parcours d'insertion. Elle devient ainsi un levier vers l'autonomisation et l'inclusion sociale.

Deux valeurs fondamentales au cœur de nos pratiques :

- **Le lien**, car nos actions d'aide matérielle constituent, depuis toujours, une porte d'entrée vers une relation d'accompagnement plus approfondie.
- **La participation**, car permettre aux personnes en situation de précarité d'être actrices de leur parcours renforce leur confiance en elles et soutient leur autonomie.

Nos activités phares

COLIS ALIMENTAIRES ET EPICERIES SOCIALES

La distribution de colis alimentaires constitue un pilier essentiel de notre action. Elle apporte une aide concrète et immédiate aux personnes et familles en situation de précarité, tout en créant des moments d'écoute et de rencontre favorisant un accompagnement plus global.

Pour assurer ces distributions, nos équipes combinent plusieurs sources d'approvisionnement : **invendus locaux, commandes via le FSE+, les banques alimentaires, plateformes solidaires et achats complémentaires sur fonds propres.**

Dans le cadre du programme FSE+, nos associations respectent des obligations strictes fixées par le SPP- Intégration Sociale. Depuis 2024, cette aide s'accompagne de mesures visant à renforcer l'autonomie des bénéficiaires. Parallèlement, elles sont soumises à des normes rigoureuses en matière de sécurité alimentaire et disposent des agréments de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) en veillant au respect strict des règles en vigueur, grâce à des formations et un suivi régulier.

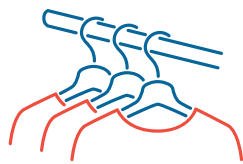
Soucieuses de la qualité de l'aide, elles complètent les denrées disponibles afin de favoriser une alimentation plus équilibrée.



Depuis 2025 le contexte se tend : baisse et incertitude des financements, diminution des invendus et hausse des demandes en 2025 alourdissent la gestion et la logistique, au risque de réduire le temps consacré à l'accompagnement humain.

BOUTIQUES CIRCULAIRES DE SECONDE MAIN

Nos boutiques de seconde main allient **aide matérielle, inclusion sociale et démarche écologique**. Elles offrent des vêtements et objets à bas prix tout en étant des lieux d'accueil, de rencontre et de valorisation de soi. En favorisant la réutilisation, elles rendent la consommation durable accessible à tous.



Vêtements, objets, petit mobilier, jouets : pour tous les besoins

- Les boutiques permettent de choisir ses articles dans un cadre respectueux, offrant un moment de répit et renforçant l'estime de soi.
- Certains espaces favorisent les échanges et créent du lien social, en accueillant un public mixte.
- Elles s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire, conciliant consommation responsable et soutien aux personnes précarisées.
- Les revenus financent des actions solidaires, tout en maintenant une aide gratuite pour les besoins essentiels.

EXEMPLES

Exemple d'une reprise de campagne lancée par le Conseil National depuis 2023 :

APPEL À PROJETS "BOUTIQUE UNIQUE" OBTENEZ UN SUBSIDE DU CONSEIL NATIONAL POUR CRÉER VOTRE BOUTIQUE CIRCULAIRE EN ASSOCIATION LOCALE

Engageons-nous sur la voie du commerce durable ! Saviez-vous que des petits gestes écoresponsables peuvent :

1. déjà contribuer à la protection de l'environnement ?
2. même améliorer la rentabilité d'une boutique à long terme ? Avec des matériaux ou produits durables et écologiques, on diminue les frais d'entretien.
3. jouer un rôle émancipateur auprès de vos clients-consommateurs ? Notre public a souvent d'autres préoccupations que la réflexion sur l'écologie ou la consommation responsable. Pourtant, tout citoyen fait partie de la solution.
4. faire passer vos clients d'un statut de dépendants du magasin à en devenir acteurs dans leur démarche de consommation responsable ?

Votre propre Boutique Unique peut apporter à vos clients un sentiment d'appartenance, de valorisation et même d'utilité, que certains auraient pu avoir perdu. Soumettez votre dossier !



AIDE AU LOGEMENT

En Belgique, et particulièrement à Bruxelles, la crise du logement touche de nombreux ménages. La hausse des loyers — pouvant atteindre jusqu'à deux tiers des revenus des familles modestes — limite fortement leur capacité à subvenir à leurs besoins. Quelques retards de paiement suffisent parfois à entraîner une expulsion, accentuant la précarité.

Les solutions d'hébergement temporaire restent limitées et peu adaptées aux familles, confrontées à des réalités financières et sociales complexes. Face à cela, des associations affiliées à Vincent de Paul développent différentes formes d'aide au logement.

Logements de transit

Nous proposons des logements temporaires pour les familles en crise, leur permettant de se stabiliser et de préparer un relogement durable. Les loyers y sont modérés, plafonnés à un tiers des revenus.

Hébergement pour femmes en difficulté

Le réseau dispose de structures, souvent cofinancées par la Région, dédiées aux femmes en difficulté. Elles offrent un accompagnement socio-éducatif global favorisant l'autonomie et l'insertion. Les principaux centres se situent à Verviers (230 personnes) et Engis (90 personnes).

Agence immobilière sociale (AIS)

Les AIS facilitent l'accès à des logements abordables en gérant des biens privés pour des ménages à revenus modestes. À Bruxelles, l'AIS Frédéric Ozanam accompagne ainsi l'accès à un logement stable.

EDUCATION ET LOISIRS

Les Écoles de Devoirs (EDD)

accueillent des enfants et jeunes de 6 à 18 ans en dehors des heures de classe.

Dans des contextes de précarité, les enfants disposent de moins de ressources et d'opportunités, ce qui rend la réussite scolaire plus difficile. Les EDD renforcent leurs compétences et leur confiance, tout en soutenant leurs apprentissages scolaires, sociaux, citoyens et culturels. Elles créent aussi un lien entre l'école et la famille grâce à une équipe qualifiée.



Véritables « tiers-lieux », elles offrent un cadre sûr et stimulant pour faire les devoirs et s'épanouir. En sécurisant les parcours scolaires, elles réduisent le risque d'échec et favorisent l'égalité des chances.



AUTRES ACTIONS

- Accompagnement global
- Réorientation auprès de professionnels spécialistes d'une problématique
- Soutien pour un accès à des activités extra-scolaires
- Insertion par un projet de bénévolat en action sociale dans nos équipes
- Cours de Français Langue Etrangère
- Aides à la mobilité : taxi social
- Aides financières
- Soutien administratif
- Initiation à la digitalisation
- Ateliers de cuisine, de jardinage, de créativité, de couture
- Excursions et activités culturelles
- Animation d'espaces de parole et de débats
- Animation d'espaces de convivialité et de lien social



Notre structure interne

Une association (asbl) faîtière nationale (« Conseil National ») soutient :

- **10 Conseils Provinciaux**,
- **1 Conseil Régional** pour la Région Bruxelles-Capitale et
- les **275 associations locales ou « Conférences »**, actives dans leurs territoires respectifs, par le biais de :
 - Définition et implémentation de lignes stratégiques pour les associations locales
 - Assistance aux associations et bénévoles en plusieurs domaines
 - Financement des activités de réseau par la récolte de fonds
 - Communication interne et externe
 - Défense des intérêts auprès des autorités ou des fédérations nationales

L'**Assemblée générale** du Conseil National est composée par les 10 Conseils Provinciaux et le Conseil Régional, élargie des membres de l'Organe d'Administration.

A son tour, le Conseil National est membre statutaire de chaque Conseil Provincial et du Conseil Régional de Bruxelles. Chaque association locale est membre statutaire d'un Conseil Provincial (ou Régional) en fonction de son territoire d'action.

A l'exception du Directeur qui assume le rôle de Secrétaire, l'Organe d'administration est composé de bénévoles qui sont actifs dans une association locale, un Conseil Provincial ou Régional. Sa composition est complétée par un Conseiller spirituel.

Depuis l'Assemblée générale du 25 avril 2026, sa composition est comme suit :

- > **Patrick Daubie** (Membre)
- > **Frederick De Gryse** (Secrétaire et Directeur)
- > **Piet Dekocker** (Membre)
- > **Adrien de Vreese** (Trésorier)
- > **Michel Goeman** (Membre et Conseiller spirituel)
- > **Philippe Jodogne** (Président)
- > **Olivier Lendo** (Membre)
- > **Chris Vaerendonck** (Membre)
- > **Frans Vanspauwen** (Membre)
- > **Guy Verhaegen** (Membre)

La **gestion journalière du Conseil National** est assurée par une **équipe de 4 personnes** (soit 3,5 ETP, dont 1,6 ETP sur fonds propres et 1,9 sur base d'un subside FSE+ (cycle 2021-2027) :

- > **Frederick De Gryse** (Direction)
- > **Hannah Fluit**
(Formation et communication FSE+ Flandre)
- > **Annie Sendra**
(Formation et animation FSE+ Wallonie-Bruxelles)
- > **Sien Vergracht**
(Projectmanager Gestion de qualité)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2025

Création d'une cellule d'expertise en « politique d'accompagnement de pauvreté »

En 2025, nos **formations internes élaborées par la Ozanam Academy**, ont abondé vers les orientations nationales d'une stratégie de solidarité Au-delà de l'aide matérielle, avec un triple objectif :

1. **Mieux répondre** de façon uniforme aux besoins des bénéficiaires et bénévoles.
2. **Renforcer le sens** des actions en les reconnectant à des valeurs historiques d'accompagnement global vers l'autonomie de notre culture associative.
3. **Augmenter notre analyse** de la politique de pauvreté nationale et régionale et nos moyens d'action, en centralisant notre expertise dans une cellule nationale.

Développement de partenariats nationaux

En plus des partenaires historiques comme les Banques Alimentaires, le SSP-Intégration Sociale et les autres acteurs de l'aide alimentaire (Croix Rouge, Restos du cœur, Fédération de Services Sociaux), le Conseil National a pu renforcer les liens avec d'autres organisations partenaires au-delà de la collaboration opérationnelle.

Entretenir ou accroître notre réseau de partenaires fait partie de notre force dans le secteur social. Les synergies entre acteurs et participation à des instances de réflexion soutiennent notre stratégie d'action de lutte contre la pauvreté nous permettent d'être visibles et d'être pris en compte et reconnus dans le paysage institutionnel ou associatif des territoires.

S
E
P
T
E
M
B
R
E

ACTION CITOYENNE BEO BANK : BANQUIERS POUR LA SOLIDARITÉ

Du 24 octobre au 24 novembre, les employés du siège central et de tout le réseau de BEO Banque en Belgique ont fabriqué des boîtes de Noël solidaires pour enfants défavorisés qui fréquentent nos associations locales.

Un peu de joie et de bonheur pendant les semaines les plus sombres de l'année.

UNE CHARTE SECTORIELLE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE EN FLANDRE

Le SPP-Intégration Sociale, organe de tutelle en matière d'aide alimentaire stimule le dialogue entre les différents acteurs en Belgique. Un premier fruit de cette concertation est la charte sur l'aide alimentaire, souscrite par notre organisation avec les communes et CPAS, Foodsavers et Welzijnsschakels en Flandre.

Une boussole pour nos propres associations locales pour se questionner en permanence et pour maximaliser l'impact de leurs efforts quotidiens.

INITIATION A LA PAIR AIDANCE : U MONS - DE LINK/ UCLL

Ces institutions soutiennent structurellement nos actions de formation provinciales et un projet pilote 2026 d'initiation à la pair-aidance.

Transition de statut d'association de fait vers unité d'établissement

Tout en garantissant l'autonomie locale dans la gestion des activités, le projet initié en 2025 en province de Limbourg a comme double objectif :

1. Augmenter la sécurité juridique pour les membres d'associations de fait
2. Renforcer la cohésion entre antennes locales

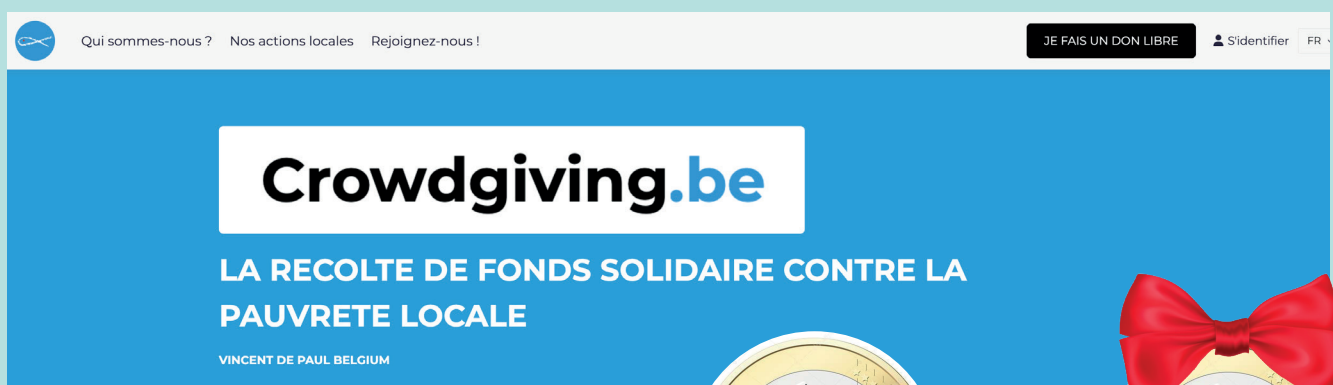
Stimuler l'innovation sociale et le don participatif via Crowdgiving

Renforcer la corporate identity et la cohésion entre national provincial et local

L'année 2025 a été marquée par une première analyse des besoins pour augmenter notoriété et légitimité de nos actions auprès d'un public plus large de partenaires institutionnels ou privés, donateurs, bénévoles et bénéficiaires.

EXEMPLE

2025 : ANNÉE DU CROWDGIVING



Explorez la page Crowdgiving sur notre site vincentdepaul.be : une vitrine digitale qui vous permet - en un seul coup d'œil - d'avoir une vue sur des projets "pépité" en cours en Belgique. En leur donnant un coup de pouce financier, vous construisez une relation privilégiée entre porteurs de projet, donateurs et bénéficiaires d'assistance.

Avec son action **1€+1€**, le Conseil national donne un coup de pouce au don participatif, en doublant la somme récoltée par l'association participante.

AISEAU-PRESLES - Aide : 4.180€

Achat d'un frigo gros volumes pour conserver les invendus.

AMERCOEUR - Aide : 190€

Se vêtir à petits prix dans une boutique « Les Fringues d'Amercoeur ».

FONTAINE-L'EVÊQUE - Aide : 1.730€

Remise en état de l'ancienne école de Forchies pour la distribution de colis alimentaires.

JUMET HEIGNE - Aide : 3.800€

Achat d'une nouvelle camionnette pour continuer les ramassages en magasin.

VLAAMS BRABANT - Aide : 4.040€

Déménagement vers un nouveau site avec une gamme de services complets aux bénéficiaires.

WAASMUNSTER - Aide : 1.860€

Rénovation et réaménagement d'un entrepôt pour vivres.

COMMUNICATION

La notoriété de Vincent de Paul n'est certainement pas à la mesure de notre contribution à l'action sociale en Belgique. Cela est sans doute dû au fait qu'avons toujours allié la discrétion à l'efficacité. Loin des feux de la rampe, nous nous refusons toute forme de charité spectacle ou de publicité ostentatoire et coûteuse, aux dépens de la dignité des personnes. Autrement dit : « **Si le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit.** »

Nonobstant, en 2025, le Conseil national a publié **6 bulletins informatifs Vincent de Paul Community**, adressés à un public mixte de donateurs, bénévoles et tout autre partenaire intéressé.

Canaux : digital et papier

1. PAUVRETÉ ET RESPONSABILITÉ CITOYENNE
2. L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES
3. LE POIDS INVISIBLE DE LA PAUVRETÉ
4. UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA PRÉCARITÉ
5. PÉRENNISER L'HÉRITAGE DE VINCENT DE PAUL
6. À LA RECHERCHE DU SENS PERDU



Notre présence sur les réseaux sociaux était limitée à quelques posts sur Facebook et LinkedIn.



L'intensification de la fréquence fait partie de l'objectif « renforcement de la corporate identity et la cohésion entre national provincial et local », initié en 2026.

IMPACT SOCIAL EN 2025

101 ans de Conseil National : du sang neuf pour les futures générations.

En 2025, nous avons pu intégrer **7 nouvelles associations** dans notre réseau national :

- **SAINT-VINCENT DE PAUL - VALLÉE DU GEER - BASSENGE :**
Une quinzaine de bénévoles qui revalorisent la visite à domicile, ce qui a tout déclenché chez Ozanam et consorts.
- **DISON SOLIDARITÉS - DISON :**
Une équipe ultra motivée et animée par la fibre sociale, bien décidée à ne pas interrompre la chaîne de solidarité disonaise après la fermeture de la seule épicerie sociale ».
- **HET VOEDSELHUIZEKE - WAASMUNSTER :**
« Notre ambition : Une société solidaire et respectueuse, sans barrières »
- **KANSARMEN VLAANDEREN - WENDUINE :**
Un petit point de distribution local, qui pourra compter sur l'aide de nos associations avoisinantes en Flandre Occidentale.
- **WELZIJN KERMT - KERMT :**
Avec l'intégration de cette entité comptant 100 bénévoles, Vincent de Paul est ainsi présent dans toutes les communes du Limbourg.
- **'T WINKELKE - LANDEN :**
L'épicerie sociale communale qui nous choisit comme partenaire !
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL STOCKEL :**
Retour aux fondamentaux, au-delà de l'aide alimentaire

Notre enquête annuelle auprès de nos associations

Vous l'aurez compris, Vincent de Paul ne se limite pas à distribuer des biens, mais propose un modèle multi-services centré sur les besoins des personnes.

Notre analyse d'impact est basée sur les données de 283 associations participantes à notre enquête annuelle dans nos 10 provinces ainsi qu'en Région Bruxelles-Capitale :

TABLEAU 1

Associations de proximité affiliées enregistrées

Province	Entités
Antwerpen	11
Brabant Wallon	14
Bruxelles	21
Hainaut	47
Liège	68
Limburg	40
Luxembourg	11
Namur	22
Oost-Vlaanderen	12
Vlaams-Brabant	9
West-Vlaanderen	27
Total	283

Notre impact humain

Bienvenue à la Vincent de Paul Community, où il y a de la place pour tous : salariés, membres, personnes et familles assistées. Le monde est inclusif !

Notre organisation relevant d'une initiative bénévole, le nombre de salariés est très faible, avec une forte concentration en province de Liège, vu la présence de quelques grands centres professionnels (Engis, Liège, Verviers, Wanze, ...).

Les provinces clés sont : Liège, Limburg, Hainaut et Bruxelles. Ceci s'explique d'un côté par la forte pression sociale dans ces régions et d'autre part par une bonne couverture géographique de notre réseau.

TABLEAU 2

Ressources humaines et public cible par province

Province	Salariés	Bénévoles	Familles assistées	Personnes individuelles
Antwerpen	0	187	745	1.388
Brabant Wallon	0	316	834	1.832
Bruxelles	5	255	3.868	9.680
Hainaut	0	1.010	7.569	26.866
Liège	47	1.458	14.706	34.283
Limburg	0	1.507	11.191	31.427
Luxembourg	0	197	1.230	6.834
Namur	0	438	2.397	6.587
Oost-Vlaanderen	0	209	1.354	4.178
Vlaams-Brabant	0	94	692	1.170
West-Vlaanderen	0	661	3.813	10.700
Total	54	6.336	48.399	134.945

Type d'activités

Dans chaque province, il y a des associations qui combinent aide matérielle, accompagnement social et soutien administratif. Cela montre que le modèle Vincent de Paul d'aide globale est plus répandu que l'on croit. Cependant, certains services sont plus complets que d'autres qui sont plus ciblés. Ceci est étroitement lié :

- aux ressources disponibles
- aux besoins et contextes locaux
- à l'histoire, la culture locale et provinciale
- à la dynamique au sein de chaque association individuelle.

TABLEAU 3

Nombre d'associations par activité

Province	Colis alimentaires	Spirituel	Administration	Déménagements	Articles ménagers	Vêtements	Mobilier
Antwerpen	6	1	3	1	-	4	-
Brabant Wall	12	8	11	3	6	7	7
Bruxelles	13	7	13	-	1	3	2
Hainaut	44	20	24	7	18	28	13
Liège	59	23	33	7	16	36	12
Limburg	36	14	11	2	11	25	3
Luxembourg	10	4	5	1	2	6	1
Namur	16	11	11	-	1	3	1
O-Vlaanderen	6	5	6	-	3	5	1
VI-Brabant	8	5	3	2	2	6	-
W-Vlaanderen	23	7	8	2	8	10	2
Total	233	105	128	25	68	133	42

Province	Digital	Ecole	Aide financière	Logement	Epicerie sociale	Visites	Divers	Autre
Antwerpen	-		6			4	2	3
Brabant Wall			9	1	2	11	2	7
Bruxelles	2	2	4	1	1	5	1	4
Hainaut	2	3	18	4	3	21	6	14
Liège	7	5	32	4	2	32	7	27
Limburg	2	2	9		3	12	5	13
Luxembourg		1	5	1		7		3
Namur	3	1	6	2	2	10	3	4
O-Vlaanderen	3	2	4	2	4	5	2	3
VI-Brabant	2	1	4		3	7	3	4
W-Vlaanderen	2	2	7	1	3	10	7	8
Total	23	19	104	16	23	124	38	90

Case study sur l'aide alimentaire

Certaines zones ressortent clairement de l'analyse, représentant un volume en aide alimentaire toujours élevé, ce qui implique une activité logistique et sociale importante :

- **HAINAUT : 133 784 colis distribués pour 26 866 personnes aidées**
- **LIÈGE : 126 317 colis, 34 283 personnes aidées**
- **LIMBURG : 96 307 colis, 31 427 personnes aidées**
- **BRUXELLES : territoire dense avec 43.663 colis pour 9.680 personnes aidées.**

Des zones comme Vlaams-Brabant, Luxembourg ou Namur enregistrent des volumes plus faibles sur tous les indicateurs. Ceci s'explique par une plus faible concentration de familles précarisées combiné avec une couverture moins dense du réseau d'associations de proximité Vincent de Paul.

Les autres régions comme Antwerpen, West- et Oost Vlaanderen ou encore le Brabant Wallon se trouvent à un niveau intermédiaire.

TABLEAU 4

Nombre de colis alimentaires par province

Province	Colis	Dont source FSE+	Dont source banques alimentaires
Antwerpen	8.602	1.143	1.193
Brabant Wallon	17.825	1.213	1.128
Bruxelles	43.663	12.463	4.341
Hainaut	133.784	16.984	8.114
Liège	126.317	12.802	12.252
Limburg	96.307	13.245	9.980
Luxembourg	16.811	6.335	3.074
Namur	28.123	3.257	3.166
Oost-Vlaanderen	20.261	1.096	1.573
Vlaams-Brabant	23.983	897	808
West-Vlaanderen	40.807	6.271	4.625
Total	556.483	75.706	50.254

NOTRE IMPACT SOCIAL :

48.399 familles assistées

134.945 personnes aidées

6.636 bénévoles

283 associations
locales et provinciales =

aide alimentaire et épicerie sociale : **233**

accompagnement et aide administrative : **128**

boutique de deuxième main : **133**

visites à domicile : **124**

aide digitale : **23**

aide financière : **104**

logement : **16**

enfants : **19**

+++

556.483

colis alimentaires

distribués
en 2025

Faits marquants dans les 4 coins du pays en 2025

Nos provinces et associations locales ont toute autonomie pour développer des actions menées par des entités inspirées par les besoins de leurs bénéficiaires. Voici une sélection à découvrir !

ANTWERPEN : Journée familiale pour tisser des liens avec un programme varié.

Après la visite guidée à la « Kazerne Dossin » ou au nouveau « Speelgoedmuseum », il était temps un barbecue XXL convivial avec apéritif, mises en bouche maison et desserts. Un vrai succès !

ARLON : Cuisine mondiale, style auberge espagnole dans le cadre de la journée mondiale de la pauvreté.

Les familles démunies en lien avec d'autres acteurs associatifs du secteur de l'insertion sociale ont pu chacun a pu amener un plat de sa culture, chanter et danser...

140 personnes étaient présentes. SDF, demandeur d'asile, trans migrant, peu importe ce jour-là !

AUBEL : Cours de Français Langue Etrangère par une équipe de 8 formateurs, 2 demi-journées par semaine auprès de 20 bénéficiaires.

Ce projet est encadré par le président de l'association, ancien directeur d'école, qui recrute et forme divers profils de bénévoles dans l'objectif d'apprendre à communiquer à des personnes migrantes. Les apprentissages sont concrets et en lien avec la vie courante, ils permettent une insertion par la langue et donc l'acquisition des bases d'une autonomie.

BRUXELLES (ANDERLECHT) : Cyber-ateliers pour les enfants accompagnés concentrés sur les précautions à prendre en surfant sur le net pour qu'ils deviennent utilisateurs avertis.

À travers des jeux thématiques animés par des professionnels, les enfants ont abordé des sujets comme les deepfakes, la création de mots de passe sécurisés ou encore les enjeux liés aux réseaux sociaux. Ils se sont familiarisés avec une terminologie spécifique à internet.

BRUXELLES (WOLUWE ST-PIERRE) : Une nouvelle équipe à la tête de l'association.

Dans cette dynamique de renouveau, elle a fait le choix de mettre en place un accompagnement global des bénéficiaires pour un suivi personnalisé. Outillés et accompagnés par notre service de formation interne dès le début de leur activité, ils sont aujourd'hui pleinement opérationnels

DIEST : Un nouveau départ.

Après avoir été hébergée pendant de nombreuses années dans l'ancien AZ Diest, notre hub régional pour la province a pu redémarrer dans une ancienne verrerie. Le bâtiment a été transformé en un temps record, prêt à devenir bien plus qu'un simple lieu de distribution alimentaire mais un endroit chaleureux où les personnes se rencontrent, collaborent et participent activement au projet. Fini les longues files d'attente à l'extérieur. Parce que la pauvreté ne se limite pas à la nourriture, on y ouvre aussi ses portes

comme maison d'accueil. Une personne de confiance est présente chaque semaine pour écouter, soutenir ou orienter, en collaboration avec le CPAS.

GHLIN : Salon de coiffure social animé par une bénévole coiffeuse professionnelle qui accompagner ses clients à faible revenu vers un mieux-être.

Des sorties culturelles et des ateliers ont été proposés en 2025 visant le développement personnel, social, culturel, la confiance en soi mais également la construction d'un projet personnel via le service d'insertion social (SIS) : ateliers de self-défense, ateliers cuisine, ateliers créatifs, ateliers chant- musique, ateliers consommation-gestion de budget.

KRUIBEKE : Fruits et légumes pour tous.

Une enquête menée par l'association locale a révélé que 97 % des personnes interrogées considèrent les fruits et légumes frais comme essentiels. Après plusieurs années d'existence, le projet a permis de développer un solide réseau en milieu rural et de nouer de nombreux contacts avec des producteurs locaux.

Désormais, un atelier de cuisine fait partie du projet. Lors de cet atelier, les participants ont l'occasion unique de découvrir non seulement de nouveaux légumes, mais aussi des variétés souvent oubliées. Ils apprennent à mieux les connaître grâce à différentes techniques de préparation et de transformation. L'objectif est d'inspirer et d'accompagner les participants dans la réalisation de plats savoureux et nutritifs à base de ces ingrédients variés et souvent négligés. L'atelier de cuisine s'inscrit dans le cadre du projet MicroLeader Waasland, co-financé par Vincent de Paul, l'Union européenne, la Vlaamse Overheid et la province d'Oost-Vlaanderen

LA HULPE : nouvelle activité de taxi social

Les bénévoles de l'équipe accompagnent les personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement, notamment en raison de problèmes de santé ou d'un manque de solutions de transport adaptées. Ce dispositif est utile pour les rendez-vous médicaux notamment.

LIMBURG : un vrai plan stratégique pour une province soudée en cocréation avec les associations locales

Dans ce plan 2025-2029, Vincentius Limburg a défini une orientation claire pour les années à venir. Cette direction stratégique s'appuie sur la mission et les valeurs fondamentales, et formule des priorités concrètes visant à renforcer les conférences locales, soutenir les bénévoles, accorder une attention particulière aux enfants et aux jeunes, professionnaliser le Conseil provincial, mener une gestion financière saine, intensifier la collaboration avec les partenaires et accroître la notoriété.

LESSINES : 150 bougies, un anniversaire pas comme les autres

À cette occasion, l'équipe a organisé une fête gratuite et ouverte à tous, proposant un programme varié pour tous les âges : une intervention artistique participative, un spectacle pour enfants ainsi que « Les Déambulateurs », un spectacle tout public. Cet événement a permis d'ouvrir davantage l'association sur l'extérieur, de faire connaître

ses activités et de rassembler les publics en décloisonnant les rencontres. Il a favorisé la participation de chacun et renforcé la notion de partage, dans une ambiance conviviale et joyeuse.

PEPINSTER : un nouvel axe de solidarité en direction des enfants

Une première action a permis le financement de stages scolaires organisés par le service jeunesse de Pepinster. Outre les occupations pendant les temps de vacances, une deuxième action a porté sur le financement d'activités extra-scolaires pendant le temps de scolarité. Enfin, des animations ont été réalisées dans les écoles pour informer sur l'économie circulaire de vêtements et sur l'utilité sociale de boutiques solidaires.

PROFONDEVILLE : le repas événement pour 150 personnes

Un moment festif de solidarité dans la commune dont les bénéfices sont totalement réinjectés dans les finances de l'association locale. Organisé pour la 2ème année, cet événement a beaucoup de succès et est très attendu par les paroissiens.

En décembre, une St Nicolas entièrement gratuite avec jouets d'occasion et goûter pour parents et enfants a permis de renforcer les liens avec les bénéficiaires et de les consulter ensuite sur leurs besoins.

VEURNE : la vélothèque

Animée par la volonté de permettre au plus grand nombre possible d'enfants, de participer à la vie sociale, l'antenne de Veurne soutient depuis plusieurs années déjà le projet de la "Fietsbieb". Ce soutien se concrétise par une contribution aux coûts des pièces de rechange, des cautions, ainsi que par l'identification et l'orientation des publics cibles pouvant bénéficier de cette offre.

Dans le cadre du projet « Een fiets voor Iedereen », le Fietzersbond a également formulé des objectifs similaires.

La synergie entre Fietsbieb, la Fietzersbond et Vincent de Paul à Veurne contribue à créer des perspectives d'avenir pour les enfants et les jeunes, tout en garantissant une mobilité de base écologique accessible à tous !

WANZE : Permanence administrative animée par une écrivaine publique.

Les bénéficiaires orientés sur cet espace sont accompagnés pour comprendre ou rédiger un courrier, remplir des dossiers de demande d'aide, de logement, rédiger un CV, une lettre de motivation, installer une application « It's me » ...



FORMATION ET ANIMATION RÉSEAU

La « **Ozanam Academy** », nouveau centre de formation interne, a pour objectifs d'informer, former, et accompagner les membres de nos équipes locales afin de renforcer l'efficacité de nos actions de solidarité. Une coordinatrice formation pour la Flandre et une coordinatrice pour la Wallonie/Bruxelles ont pour mission de mettre à disposition de nos associations des ressources pour que les actions et pratiques de terrain évoluent parallèlement aux changements sociaux et aux nouvelles formes de pauvretés.

En 2025, le plan de formation a abondé vers les orientations nationales d'une stratégie de solidarité « Au-delà de l'aide matérielle », avec un **triple objectif** :

1. **Mieux répondre** de façon uniforme aux besoins des bénéficiaires et bénévoles.
2. **Renforcer le sens** des actions en les reconnectant à des valeurs historiques d'accompagnement global vers l'autonomie de notre culture associative.
3. **Augmenter notre analyse** de la politique de pauvreté nationale et régionale et nos moyens d'action, en centralisant notre expertise dans une cellule nationale.

Stratégie formative

Des formations à échelle locale et provinciale

Des formations ont été proposées à deux niveaux : au niveau local, au plus près de la réalité des associations, et au niveau provincial, où nous prenons en compte des besoins et des perspectives plus larges. L'animation a été réalisée en partenariat avec l'Université de Mons, l'UCLL et De Link.

Notre priorité est d'accompagner le réseau de nos associations dans leur recherche de pistes pour aller au-delà de l'aide strictement matérielle et donner des leviers d'autonomie par des pratiques participatives.

- **39 ateliers locaux animés et plus de 450 personnes formées en 2025**
- **12 formations provinciales organisées en 2025 et plus de 330 participants en 2025.**

La construction de matériel didactique

Afin de guider, soutenir et inspirer le travail de nos équipes, des guides ont été élaborés, qui relient des notions théoriques à des recommandations concrètes, spécifiquement adaptées au contexte des associations locales. Ces guides servent d'outils internes de référence, offrant une orientation commune et un cadre de travail clair.

- **Guide 1 « Au-delà de l'aide matérielle »** : Traite des compétences relationnelles des bénévoles en action sociale en donnant des repères sur la posture pour accompagner des bénéficiaires vers une autonomie relative.

- **Guide 2 « La vie en association locale »** : Traite des compétences pratiques utiles dans nos associations, en mettant l'accent sur le rôle des personnes accompagnées dans nos associations. Il pose la question de savoir comment les reconnaître non seulement comme bénéficiaires d'aide, mais aussi comme participants actifs.

La recherche d'une qualité de ressources formatives

Pour assurer la qualité des formations et du matériel didactique, nous collectons activement des connaissances provenant de trois sources :

1. notre propre réseau (pratiques terrain)
2. le secteur social au sens large (contextualisation et témoignage de pairs)
3. la recherche académique (fondement et mécanismes théoriques)

L'année 2025 à l'échelle de notre service de formation interne, illustre la volonté de notre réseau de renforcer une solidarité active et réfléchie, où formation, partenariats et initiatives locales contribuent ensemble à construire des parcours d'accompagnement porteurs d'autonomie et d'inclusion.

Collaborations et partenariats

L'orientation stratégique 2025 de nouer des collaborations et partenariats était d'autant plus respectée en matière de formation, dont les initiatives ci-dessous font preuve :

- **KU Leuven – UGent** : Participation au cycle de formation « Pauvreté et participation » par Vincent de Paul, Conseil national, représenté par Hannah Fluit
- **Les coupoles du secteur de l'aide alimentaire de la Flandre et de la Wallonie/Bruxelles, dans le cadre des financements FSE+ gérés par le SPPIS** : la Croix Rouge, la FDSS, AMA, la Fédération des CPAS, la fédération des Restos du cœur Welzijnszorg, VVSG.
- **RCR** : réseau collectif de recherche en résilience citoyenne et d'accompagnement à des mises en projet associatifs citoyens.
- **Street Law Clinic** pour la sécurisation des parcours de formation des étudiants.
- **USAB** (Fondation Universitaire pour la Lutte contre la Pauvreté) pour une collaboration académique sur la thématique de la pauvreté.
- **UGent** : Vincent de Paul a été sollicité pour contribuer en tant qu'expert à la préparation du documentaire.



EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Le service et soutien qualitatif aux bénévoles et associations affiliées est une tâche clé du Conseil National.

A cette fin, il a substantiellement investi dans la digitalisation des flux de communication via un portail central accessible via www.vincentdepaul.be pour les membres et bénévoles, composé de plusieurs volets :

- **Bibliothèque digitale de documentation**
- **Transmission du rapport annuel**
- **Transmission des membres et bénévoles**
- **Consultation des dons par association locale**
- **Soumission de demandes de co-financement par le fonds de solidarité via crowdgiving.**

2025 était également l'année du **déménagement du Conseil National** vers des bureaux plus modernes et adaptés aux besoins d'une petite équipe, d'où le choix pour un espace "co-working" avec un degré de digitalisation avancée.



STRUCTURE FINANCIÈRE

L'année 2025 nous a préparé un cocktail dangereux :

- D'une part **une baisse des volumes de dons matériels** et autres aux associations, et d'autre part une croissance structurelle des nombres de chercheurs d'aide.
- D'une part **des coupes de subsides** chez beaucoup de nos partenaires, et d'autre part une réduction de la déductibilité fiscale des dons pour le secteur associatif entier.

Un paradoxe et cercle vicieux dans un contexte morose où le Conseil National a démontré une grande résilience grâce à des efforts permanents pour :

- **fidéliser le public existant** de donateurs et sympathisants
- **attirer des moyens** via des canaux complémentaires
- **diversifier les sources de financement** (dons, legs, subsides projet, revenus locatifs, et gestion active de trésorerie)
- **maîtriser les coûts** en rationalisant les services et fournisseurs

CEPENDANT, LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Les services du Conseil National sont gratuits pour ses provinces et associations affiliées** : actions de récolte de fonds, entretien plateformes et logiciels, formation, assurances. Il n'y a pas de commissions ou contributions. Bien au contraire ! Le Conseil National vise à soutenir structurellement l'action locale par un subside annuel aux Conseils Provinciaux ainsi qu'au Conseil Régional de Bruxelles : un choix stratégique de garder l'asbl faîtière légère et agile avec seulement 3,5 ETP au service de notre action bénévole de terrain.
- Notre indépendance financière a toujours été notre force. A l'exception d'un subside pluriannuel FSE+, **le Conseil National vit exclusivement de dons et legs**.
- Certains donateurs ou testateurs ne spécifient pas la destination de leurs dons ou legs. Dans ce cas, ils servent à financer :
 - > [Les frais de fonctionnement du Conseil National](#)
 - > [Le subside aux Conseils Provinciaux et Conseil Régional de Bruxelles](#)
- Certains donateurs ou testateurs spécifient une association précise pour leur don ou legs. Sur ces dons et successions :
 - > [le Conseil National rétrocède 90% à cette association locale](#)
 - > [le Conseil National cotise 10% dans un fonds de solidarité](#)

OÙ VA VOTRE DON ?

Comme initiative citoyenne pour donateurs et bénévoles, Vincent de Paul reste un acteur de taille moyenne avec **un budget de 1.414.682€**. Mais avant tout un acteur hyperefficace et généreux pour notre public cible !



ENSEMBLE, VOUS NOUS AVEZ PERMIS DE RÉALISER :

- **815.890€** de dons redistribués à plus de **250 antennes locales**
- **96.189€** de contribution aux fonds de solidarité « Vincent de Paul »
- **51.826€** de dons via crowdgiving pour nouvelles initiatives locales
- **286.000€** de dotation à l'enveloppe pour des projets nationaux

Et en plus **une aide de 400.000€ aux 11 coupoles** régionales pour couvrir leurs frais d'exploitation. Une décision courageuse mais nécessaire en ces temps difficiles !

FONDS DE SOLIDARITÉ VINCENT DE PAUL

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pendant toute l'année, le Conseil National a prélevé 10% sur les dons perçus pour les associations locales. Ce montant a été intégralement affecté au Fonds de Solidarité Vincent de Paul. Ce fonds est utilisé pour soutenir les nouveaux projets de nos associations locales, moyennant un appel à projets annuel.

L'appel à projets 2025 a porté sur la thématique de la création de mesures d'accompagnement social pour soutenir les parcours des bénéficiaires d'aide matérielle vers plus d'autonomie. Une grande diversité de projets a pu être développée dans ce cadre.

DIEST - Aide : 2.500 euros

Ateliers de cuisine pour les familles assistées, en les incitant à préparer des repas sains et rapides avec les produits méconnus ou locaux distribués par l'association.

DISON - Aide : 3.000 euros

Aménagement d'un nouvel espace de distribution, proche des transports en commun. L'association se rapproche ainsi de son public cible en grande précarité et améliore également les conditions de travail et d'accueil.

DOTTIGNIES - Aide : 5.000 euros

Financement des consultations sociales, juridiques, psychologiques, conjugales et familiales, médicales afin de répondre à un ensemble de problématiques connexes aux situations de pauvreté, permettant ainsi plus de soutien pour un accès à l'autonomie.

HALEN - Aide : 513 euros

Remédiation au manque de vêtements abordables et aide aux gens à s'habiller convenablement et avec dignité, pour une meilleure confiance en soi.

MOUSCRON - Aide : 2.850 euros

Organisation de séances de cinéma familial en direction d'un public de cent familles ukrainiennes, suivies d'un débat en rapport avec le thème de la sortie de la dépendance à l'assistance.

POPERINGE - Aide : 4.000 euros

Un projet « Causeries » qui propose des activités de groupe pour briser l'isolement social et renforcer les compétences numériques.

TROOZ - Aide : 3.000 euros

Assistance aux loisirs et l'aide scolaire pour 55 enfants via des stages de vacances, cours de rattrapage scolaire pour des élèves pour lesquels il n'y a pas d'aide.

VILLERS PERWIN - Aide : 5.318 euros

Achat de matériel d'aide primaire de type vêtements, fournitures scolaires, repas équilibrés et le financement d'activités éducatives, sportives et culturelles pour le développement harmonieux des enfants.

WANZE - Aide : 4.120 euros

Espace polyvalent pour diverses activités visant à faire sortir les bénéficiaires de la dépendance et de l'assistance par une meilleure gestion de leur budget et ainsi prévenir ou sortir du surendettement, retrouver confiance et estime de soi.

WATERLOO CHENOIS - Aide : 1.650 euros

Atelier couture et tricot pour créer des liens entre bénévoles et bénéficiaires, favoriser la convivialité, lutter contre l'isolement, valoriser le travail réalisé et conduire à plus d'autonomie et de confiance en soi.



NOUS AIDER ?

**DEVENEZ AMBASSADEUR COMME DES MILLIERS D'AUTRES PERSONNES !
OUI, MAIS COMMENT ?**

1. JE FAIS UN DON

Vous pouvez faire un don ponctuel ou un ordre permanent au compte

[BE02 3100 3593 3940](#)

[Société de Saint-Vincent-de-Paul, Conseil National de Belgique](#)

Chaque don, petit ou grand, a un impact positif sur la vie des personnes en difficulté. Nous veillerons toujours à ce que votre don soit utilisé de manière optimale.

2. JE FAIS UN TESTAMENT

Bien sûr, vous préférez ne pas penser au moment où vous ne serez plus là et vous avez encore beaucoup de choses à accomplir. Mais vous avez aussi envie de décider qui bénéficiera de vos avoirs après votre décès.

Bien sûr, vous souhaitez d'abord prendre soin de vos proches. D'un autre côté, vous voulez soutenir les populations les plus vulnérables. Les deux sont compatibles ! Vous pouvez laisser une partie de votre héritage à vos enfants ou à d'autres membres de votre famille, et une autre à Vincent de Paul Belgium. Vous aussi, vous pouvez donc construire avec nous un monde plus juste pour les générations futures !

3. JE CREE MON FONDS NOMINATIF

Pas encore envie de penser à un testament, mais plutôt de suivre vous-même la force positive de votre argent ? Pensez à créer votre propre fonds nominatif par simple don bancaire !

Pourquoi ?

- **Implication personnelle** : vous pouvez choisir votre propre objectif et associer votre nom au fonds (dévoilé ou non dévoilé), ce qui souligne votre implication personnelle dans la lutte pour une société plus humaine.
- **Zéro-frais et administration** : vous n'avez pas besoin de créer votre propre fondation, ce qui vous permet d'économiser en frais, en temps et en tracasseries. Le fonds relève de la responsabilité de l'ASBL Société de St-Vincent-de-Paul, Conseil National de Belgique. Un virement vers le compte BE02 3100 3593 3940 avec mention de la thématique souhaitée suffit.

- **Travail sur mesure** : le thème, les modalités, tels que le montant ou la durée sont personnalisées avec nos experts, ce qui permet au fonds de répondre parfaitement à vos souhaits.
- **Transparence** : vous êtes impliqué ou tenu informé de l'utilisation des fonds et de l'impact du fonds. Les modalités sont documentées dans une convention.

4. JE FAIS UNE DONATION

Vous pouvez donner des biens ou de l'argent de votre vivant. Cela permet d'organiser le partage, partiel ou total, de vos biens, et parfois, de réduire les droits de succession que vos héritiers devront payer à votre décès. Vous pouvez donc parfaitement faire une donation en faveur de Vincent de Paul Belgium. En fonction de votre région, les droits peuvent être réduits à 0%

5. JE DÉSIGNE VINCENT DE PAUL BELGIUM DANS MON ASSURANCE-VIE

Outre les legs, il existe d'autres options afin de nous aider. Vous pouvez par exemple désigner Vincent de Paul comme bénéficiaire de votre assurance vie. Souscrire une assurance-vie en notre faveur vous permet de constituer une épargne aujourd'hui pour nos missions de demain. Comment procéder ? Vous pouvez souscrire un nouveau contrat d'assurance-vie en désignant Vincent de Paul comme bénéficiaire ou vous pouvez modifier votre contrat actuel au profit de notre organisation.

D'AUTRES FAÇONS D'AIDER ? BIEN SÛR !

JE DEVIENS BÉNÉVOLE, PRÈS DE CHEZ MOI

Qu'implique le fait de devenir bénévole ? Tout dépend du rôle que vous voudrez jouer, de l'activité à laquelle vous souhaitez participer, des responsabilités que vous accepterez éventuellement de prendre. Des réunions ont lieu régulièrement entre membres : elles créent de véritables liens d'amitié, un esprit d'entraide et l'occasion de partager des expériences. Vincent de Paul vous offre la possibilité de participer à des formations, week-ends de retraite, ainsi qu'une assurance contre les risques encourus. Contactez-nous pour en savoir plus !

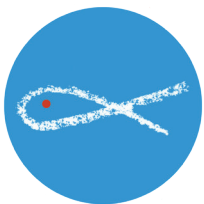
JE DEVIENS ORGANISATION PARTENAIRE

Vous êtes une organisation, une école ou une entreprise ? Vous voulez également un monde qui tourne plus juste ? Vous aussi, rejoignez-nous comme association affiliée ou comme partenaire pour votre responsabilité sociale. Contactez-nous pour en discuter !



Nous remercions chaleureusement nos partenaires, bénévoles et donateurs.
Grâce à leur engagement et leur générosité, l'action de Vincent de Paul se poursuit chaque jour auprès des plus fragilisés.
Ensemble, nous faisons vivre une solidarité humaine et porteuse d'espérance.
Merci pour votre confiance.

Plus d'informations ? Contactez-nous !



VINCENT DE PAUL BELGIUM

Société Saint-Vincent-de-Paul, Conseil National de Belgique

Avenue Herrmann Debroux 54 - 1160 Bruxelles

Tél 0472 828 948 - contact@vincentdepaul.be

www.vincentdepaul.be